

Gland, le 19 juin 2026

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 18 juin 2026

Présidence : M. Samuel Freuler

### LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 97 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2026;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### décide

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2026 représentant au total une augmentation de charges de CHF 316'750.-;
- II. la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévu au budget 2026	CHF 1'453'850.-
Charges supplémentaires selon préavis n° 97	CHF 316'750.-
Revenus supplémentaires selon préavis n° 97	CHF 0.-
Adaptation des attributions aux fonds de réserve	CHF - 45'350.-
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	CHF 1'725'250.-

En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

Samuel Freuler



La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira